

Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles Employés salariés d'entreprises (PCS-ESE)

*Ce document doit être conservé :
il vous sera précieux pour le remplissage d'autres formulaires à venir*

Pour plus de détails, on pourra se reporter au document de référence disponible :

- sur le site de l'Agefiph: www.agefiph.fr pour les établissements remplissant la Déclaration obligatoire des Travailleurs Handicapés ;
- dans les Caisses Régionales d'Assurance Maladie pour les établissements répondant aux Déclarations annuelles de données sociales.

Ou encore consulter le serveur Internet de l'INSEE (www.insee.fr rubrique nomenclature).

Cette nomenclature est structurée selon six grands postes qui se différencient par le premier chiffre du code :

- 1 ou 2 Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises.
- 3 Cadres.
- 4 Techniciens, agents de maîtrise et autres professions intermédiaires.
- 5 ou 6 Employés ou ouvriers.

1 AGRICULTEURS	<i>Chefs de moyennes entreprises (de 50 à 499 salariés)</i>	33 CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
10 AGRICULTEURS (salariés de leur exploitation)	232 a Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	<i>Personnels de direction</i>
100 x Agriculteurs et éleveurs (salariés de leur exploitation)	<i>Chefs d'entreprises de 10 à 49 salariés</i>	331 a Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
2 ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES	233 a Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés	<i>Ingénieurs et personnels techniques supérieurs</i>
21 ARTISANS (salariés de leur entreprise)	233 b Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés	332 a Ingénieurs de l'État et assimilés
210 x Artisans salariés de leur entreprise	233 c Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	332 b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
22 COMMERCANTS ET ASSIMILÉS (salariés de leur entreprise)	3 CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	<i>Personnels administratifs (hors enseignement et patrimoine)</i>
220 x Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise	31 PROFESSIONS LIBÉRALES (exercées sous statut de salarié)	333 c Cadres de la Poste
23 CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS OU PLUS (salariés de leur entreprise)	<i>Professionnels de la santé</i>	333 d Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
<i>Chefs de grandes entreprises (500 salariés et plus)</i>	311 c Chirurgiens dentistes	333 e Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
231 a Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus	311 d Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	333 f Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
	311 e Vétérinaires	
	<i>Avocats</i>	
	312 a Avocats	

34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES

Enseignement secondaire

- 341 a Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
- 341 b Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

Enseignement supérieur et recherche publique

- 342 b Professeurs et maîtres de conférences
- 342 c Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
- 342 d Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
- 342 f Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
- 342 g Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
- 342 h Allocataires de la recherche publique

Orientation scolaire et professionnelle

- 343 a Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

Santé

- 344 a Médecins hospitaliers sans activité libérale
- 344 b Médecins salariés non hospitaliers
- 344 c Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- 344 d Pharmaciens salariés

35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES

Documentation, patrimoine

- 351 a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine

Journalisme, création littéraire

- 352 a Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
- 352 b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

Cadres de la presse écrite, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles

- 353 a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
- 353 b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

- 353 c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

Artistes

- 354 a Artistes plasticiens
- 354 b Artistes professionnels de la musique et du chant
- 354 c Artistes dramatiques
- 354 e Artistes de la danse
- 354 f Artistes du cirque et des spectacles divers
- 354 g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES

Etat-major (grandes entreprises de 500 salariés et plus)

- 371 a Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

Cadres spécialistes des fonctions administratives et financières

- 372 a Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- 372 b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
- 372 c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
- 372 d Cadres spécialistes de la formation
- 372 e Juristes
- 372 f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

Autres cadres des services administratifs et financiers

- 373 a Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- 373 b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
- 373 c Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
- 373 d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises

Administration commerciale, fonction commerciale

- 374 a Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
- 374 b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 374 c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)

- 374 d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

Publicité, relations publiques, communication

- 375 a Cadres de la publicité
- 375 b Cadres des relations publiques et de la communication

Cadres des services techniques et commerciaux de la banque, de l'assurance et de l'immobilier, cadres des marchés financiers

- 376 a Cadres des marchés financiers
- 376 b Cadres des opérations bancaires
- 376 c Cadres commerciaux de la banque
- 376 d Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
- 376 e Cadres des services techniques des assurances
- 376 f Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 376 g Cadres de l'immobilier

Hôtellerie, restauration

- 377 a Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES

Etat-major (grandes entreprises)

- 380 a Directeurs techniques des grandes entreprises

Agriculture, eaux et forêts

- 381 b Ingénieurs et cadres d'études et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
- 381 c Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts

Bâtiments, travaux publics

- 382 a Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
- 382 b Architectes salariés
- 382 c Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
- 382 d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics

Electricité, électronique

- 383 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
- 383 b Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique

383 c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

Mécanique, travail des métaux

384 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux

384 b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux

384 c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel

Industries de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)

385 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

385 b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

385 c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformation (biens intermédiaires)

Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie)

386 b Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau

386 c Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

386 d Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau

386 e Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

Fonctions connexes de la production : achats industriels, logistique, méthodes, contrôle-qualité, maintenance (hors informatique), environnement

387 a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels

387 b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnement

387 c Ingénieurs et cadres des méthodes de production

387 d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité

387 e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs

387 f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

Informatique, télécommunication

388 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique

388 b Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

388 c Chefs de projets informatiques, responsables informatiques

388 d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

388 e Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications

Transports (hors logistique)

389 a Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports

389 b Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile

389 c Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande

4 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 PROFESSEURS DES ECOLES, INSTITUTEURSET PROFESSIONS ASSMILEES

Écoles maternelles et enseignement élémentaire

421 a Instituteurs

421 b Professeurs des écoles

Autres personnels d'enseignement, personnels d'éducation

422 a Professeurs d'enseignement général des collèges

422 b Professeurs de lycée professionnel

422 c Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire

422 d Conseillers principaux d'éducation

422 e Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement

Formation continue

423 a Moniteurs d'école de conduite

423 b Formateurs et animateurs de formation continue

Education sportive, sport professionnel

424 a Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

Documentation, patrimoine

425 a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

43 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL

Infirmiers, sages-femmes et professions assimilées

431 a Cadres infirmiers et assimilés

431 b Infirmiers psychiatriques

431 c Puéricultrices

431 d Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)

431 e Sages-femmes

431 f Infirmiers en soins généraux

Kinésithérapeutes et spécialistes de la rééducation

432 b Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs

432 d Autres spécialistes de la rééducation

Techniciens médicaux, spécialistes de l'appareillage médical

433 a Techniciens médicaux

433 b Opticiens lunetiers et audioprothésistes

433 c Autres spécialistes de l'appareillage médical

433 d Préparateurs en pharmacie

Spécialistes de l'intervention socio-éducative

434 a Cadres de l'intervention socio-éducative

434 b Assistants de service social

434 c Conseillers en économie sociale familiale

434 d Éducateurs spécialisés

434 e Moniteurs éducateurs

434 f Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier

434 g Éducateurs de jeunes enfants

Spécialistes de l'animation socioculturelle et des loisirs

435 a Directeurs de centres socioculturels et de loisirs

435 b Animateurs socioculturels et de loisirs

44 CLERGE, RELIGIEUX

441 a Clergé séculier

441 b Clergé régulier

45 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 451 a Professions intermédiaires de la Poste
- 451 b Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
- 451 e Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
- 451 g Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
- 451 h Professions intermédiaires administratives des hôpitaux

46 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES

Secrétaires de niveau supérieur, maîtrises des services administratifs d'entreprise

- 461 b Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)
- 461 c Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)
- 461 d Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
- 461 e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
- 461 f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs

Maîtrises des magasins de vente, fonction achat, administration commerciale

- 462 a Chefs de petites surfaces de vente
- 462 b Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 462 c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 462 d Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
- 462 e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)

Techniciens des forces de vente, représentants

- 463 a Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
- 463 b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)

- 463 c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 463 d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
- 463 e Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)

Publicité, relations publiques, communication

- 464 a Assistants de la publicité, des relations publiques
- 464 b Interprètes, traducteurs

Expression artistique, spectacles

- 465 a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration
- 465 b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
- 465 c Photographes

Transports, tourisme

- 466 a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
- 466 b Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
- 466 c Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)

Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale

- 467 a Chargés de clientèle bancaire
- 467 b Techniciens des opérations bancaires
- 467 c Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
- 467 d Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale

Hôtellerie, restauration

- 468 a Maîtrise de restauration : salle et service
- 468 b Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

47 TECHNICIENS (sauf techniciens tertiaires)

Agriculture, eaux et forêts

- 471 a Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts

- 471 b Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts

Bâtiment, travaux publics

- 472 a Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
- 472 b Géomètres, topographes
- 472 c Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
- 472 d Techniciens des travaux publics des secteurs public et semi-public

Electricité, électromécanique et électronique

- 473 a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
- 473 b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
- 473 c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique

Mécanique, travail des métaux

- 474 a Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
- 474 b Technicien de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
- 474 c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux

Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)

- 475 a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
- 475 b Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation

Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

- 476 a Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
- 476 b Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois

Fonctions connexes de la production : logistique, maintenance (hors informatique), environnement

- 477 a Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnement
- 477 b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)

477 c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)

477 d Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions

Informatique et télécommunications

478 a Techniciens d'étude et de développement en informatique

478 b Techniciens de production, d'exploitation en informatique

478 c Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

478 d Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux

Techniciens experts et techniciens de la recherche publique

479 a Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement

479 b Experts de niveau technicien, techniciens divers

48 CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE (maîtrise administrative exclue)

Agriculture, eaux et forêts, métiers de la mer

480 a Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture

480 b Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche

Bâtiment, travaux publics

481 a Conducteurs de travaux (non cadres)

481 b Chefs de chantier (non cadres)

Electricité, électronique

482 a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique

Construction mécanique, travail des métaux

483 a Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux

Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

484 a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie

484 b Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation

Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)

485 a Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage

485 b Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

Maintenance, entretien, travaux neufs

486 b Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique

486 c Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique

486 d Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique

486 e Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)

Entrepôt, magasinage, manutention

487 a Responsables d'entrepôt, de magasinage

487 b Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention

Restauration

488 a Maîtrise de restauration : cuisine/production

488 b Maîtrise de restauration : gestion d'établissement

5 EMPLOYES

52 EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Employés de la Poste et de France Télécom (statut public)

521 a Employés de la Poste

521 b Employés de France Télécom (statut public)

Adjoint administratifs de la fonction publique (y. c. enseignement)

523 b Adjoint administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)

523 c Adjoint administratifs des collectivités locales

523 d Adjoint administratifs des hôpitaux publics

Agents administratifs de la fonction publique (y. c. enseignement)

524 b Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)

524 c Agents administratifs des collectivités locales

524 d Agents administratifs des hôpitaux publics

Agents de service de la fonction publique (y. c. enseignement) et assimilés (hôpitaux et cliniques privées)

525 a Agents de service des établissements primaires

525 b Agents de service des autres établissements d'enseignement

525 c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)

525 d Agents de service hospitaliers

Aides-soignants et professions assimilées

526 a Aides-soignants

526 b Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux

526 c Auxiliaires de puériculture

526 d Aides médico-psychologiques

526 e Ambulanciers

53 AGENTS DE SURVEILLANCE

Pompiers, agents de surveillance des espaces naturels et du patrimoine

533 a Pompiers

533 b Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels

533 c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations

Agents de sécurité et de surveillance

534 a Agents civils de sécurité et de surveillance

534 b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés

54 EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE

Accueil et information

541 b Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information

541 c Agents d'accueil non qualifiés

541 d Standardistes, téléphonistes

Secrétariat, dactylographie

- 542 a Secrétaires
- 542 b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte

Services comptables et administratifs

- 543 b Employés qualifiés des services comptables ou financiers
- 543 c Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
- 543 e Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
- 543 f Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
- 543 g Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 543 h Employés administratifs non qualifiés

Informatique

- 544 a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique

Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale

- 545 a Employés administratifs des services techniques de la banque
- 545 b Employés des services commerciaux de la banque
- 545 c Employés des services techniques des assurances
- 545 d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

Transport, tourisme

- 546 a Contrôleurs des transports (personnels roulants)
- 546 b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
- 546 c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 546 d Hôtesse de l'air et stewards
- 546 e Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)

55 EMPLOYES DE COMMERCE

Approvisionnement, étiquetage

- 551 a Employés de libre service du commerce et magasiniers

Caisse

- 552 a Caissiers de magasin

Vente non spécialisée

- 553 b Vendeurs polyvalents des grands magasins
- 553 c Autres vendeurs non spécialisés

Vente spécialisée (par domaines)

- 554 a Vendeurs en alimentation
- 554 b Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
- 554 c Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
- 554 d Vendeurs du commerce de fleurs
- 554 e Vendeurs en habillement et articles de sport
- 554 f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
- 554 g Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
- 554 h Vendeurs de tabac, presse et articles divers
- 554 j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)

Vente par correspondance, télévente

- 555 a Vendeurs par correspondance, télévendeurs

Vente en gros de biens d'équipement et de biens intermédiaires

- 556 a Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

56 PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS

Hôtels, cafés, restaurants

- 561 b Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
- 561 c Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
- 561 d Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 561 e Employés de l'hôtellerie : réception et hall
- 561 f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie

Soins corporels

- 562 a Manucures, esthéticiens
- 562 b Coiffeurs

Intervention sociale et aide domestique

- 563 a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
- 563 b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
- 563 c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers

Divers

- 564 a Concierges, gardiens d'immeubles
- 564 b Employés des services divers

6 OUVRIERS

62 OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL

Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction

- 621 a Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
- 621 b Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 621 c Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 621 d Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
- 621 e Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 621 f Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
- 621 g Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)

Electricité, électronique

- 622 a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
- 622 c Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
- 622 d Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)
- 622 e Autres monteurs câbleurs en électronique
- 622 f Bobiniers qualifiés
- 622 g Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique

Travail des métaux

- 623 a Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
- 623 b Tuyauteurs industriels qualifiés
- 623 d Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
- 623 e Soudeurs manuels
- 623 f Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
- 623 g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)

Mécanique, construction mécanique

- 624 b Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série

- 624 c Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
- 624 d Monteurs qualifiés en structures métalliques
- 624 e Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
- 624 f Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 624 g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)

Industries agro-alimentaires, chimiques et dérivées (chimie, plasturgie, pharmacie, eau, énergie)

- 625 a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agro-alimentaire, chimie, plasturgie, énergie
- 625 b Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agro-alimentaire, chimie, biologie, pharmacie
- 625 c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y. c. pharmacie) et de la plasturgie
- 625 d Opérateurs de la transformation des viandes
- 625 f Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agro-alimentaire (hors transformation des viandes)
- 625 g Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agro-alimentaire (hors transformation des viandes)
- 625 h Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)

Industries de transformation (métallurgie, production verrière, matériaux de construction)

- 626 a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626 b Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626 c Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton

Autres industries (textile, mégisserie, habillement, travail industriel du cuir, travail du bois, ameublement, papier-carton, impression)

- 627 a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
- 627 b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
- 627 c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir

- 627 d Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- 627 e Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 627 f Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage papier-carton

Maintenance, entretien des équipements industriels, réglage, travaux de laboratoire

- 628 a Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
- 628 b Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
- 628 c Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 628 d Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
- 628 e Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 628 f Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
- 628 g Ouvriers qualifiés divers de type industriel

63 OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL

Jardinage

- 631 a Jardiniers

Bâtiment

- 632 a Maçons qualifiés
- 632 b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
- 632 c Charpentiers en bois qualifiés
- 632 d Menuisiers qualifiés du bâtiment
- 632 e Couvresseurs qualifiés
- 632 f Plombiers et chauffagistes qualifiés
- 632 g Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
- 632 h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
- 632 j Monteurs qualifiés en agencement, isolation
- 632 k Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

Électricité, électronique

- 633 a Électriciens qualifiés de type artisanal (y. c. bâtiment)
- 633 b Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique

- 633 c Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 633 d Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

Mécanique, travail des métaux

- 634 a Carrossiers d'automobiles qualifiés
- 634 b Métalliers, serruriers qualifiés
- 634 c Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 634 d Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

Textile, habillement, cuir

- 635 a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvrier qualifiés de type artisanal du travail du cuir

Alimentation, restauration

- 636 a Bouchers (sauf industrie de la viande)
- 636 b Charcutiers (sauf industrie de la viande)
- 636 c Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
- 636 d Cuisiniers et commis de cuisine

Divers

- 637 a Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
- 637 b Ouvriers d'art
- 637 c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
- 637 d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal

64 CHAUFFEURS

Conducteurs routiers

- 641 a Conducteurs routiers et grands routiers
- 641 b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun

Chauffeurs de taxi et de voitures particulières

- 642 a Conducteurs de taxi
- 642 b Conducteurs de voiture particulière

Conducteurs livreurs, coursiers

- 643 a Conducteurs livreurs, coursiers

Environnement

644 a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

65 OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT

Conducteurs d'engins lourds de levage et de manœuvre

651 a Conducteurs d'engin lourd de levage

651 b Conducteurs d'engin lourd de manœuvre

Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes

652 a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes

652 b Dockers

Magasiniers

653 a Magasiniers qualifiés

Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés

654 b Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)

654 c Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques

Autres agents qualifiés des transports

655 a Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports

Matelots (marine marchande), capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

656 b Matelots de la marine marchande

656 c Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

67 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL

Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction

671 a Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales

671 c Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton

671 d Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction

Electricité, électronique

672 a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique

Forge, travail des métaux, mécanique

673 a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal

673 b Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal

673 c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux

Industries de transformation (chimie, pharmacie, plasturgie, industrie agro-alimentaire, transformation des métaux, verre; matériaux de construction)

674 a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie

674 b Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes

674 c Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire

674 d Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction

674 e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons

Autres industries (textile, habillement, cuir, bois, ameublement, papier-carton, impression, presse, édition)

675 a Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir

675 b Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement

675 c Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition

Manutention, tri, emballage, expéditions, divers

676 a Manutentionnaires non qualifiés

676 b Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés

676 c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

676 d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

676 e Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

68 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL

Bâtiment

681 a Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment

681 b Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

Mécanique

682 a Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

Alimentation

683 a Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

Nettoyement, assainissement, traitement des déchets

684 a Nettoyeurs

684 b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Autres

685 a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

69 OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILES

Agriculture, sylviculture

691 a Conducteurs d'engin agricole ou forestier

691 b Ouvriers de l'élevage

691 c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture

691 d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière

691 e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière

691 f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

Pêche, aquaculture

692 a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture